Marmande
TERRE DE GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 22/04/2020
Reçu en préfecture le 22/04/2020
Affiché le
ID : 047-214701575-20200421-DELIB_2020_B_05-DE

N° 2020 B 05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 20 avril 2020 à 17 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33 Présents : 27 Votants : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 11 avril 2020 s'est réuni le lundi 20 avril 2020 à 17 heures 00, en Visio conférence via l'application TEAMS, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, ANGELY Lydie, BORDERIE Sophie, BOUGUES Marie-Françoise, BRETAGNE Karine, CALZAVARA Martine - Adjointe, CAMPS Brigitte, CARBONNET Serge, CERUTI Michel, CHRISTEN Roland, CILLIERES Charles, COUZINEAU Patrick, DALLA SANTA Jean-Christophe, DUBOURG Jean-Luc - Adjoint, FIGUÈS Fatima, GALDIN Nicole - Adjointe, GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, HOCQUELET Joël, HOSPITAL Michel, JACQUET Josette, LABARDIN Philippe, MAHIEU Anne, MANIER Bernard, MAURIN Patrick, MUNOZ Yolande, SPECOGNA Marilyn, VALAY Laurence, conseillers municipaux

Absents ou excusés : AILI Jocelyne, BALLEREAU Marie-Catherine, BROUILLON Hervé, CORREGES Jacqueline, GAY Laurent, MARCHAND Jean-Pierre,

Pouvoirs : de AILI Jocelyne à BENQUET Daniel, Maire, de BALLEREAU Marie-Catherine à BENQUET Daniel, Maire, de BROUILLON Hervé à CHRISTEN Roland, de CORREGES Jacqueline à VALAY Laurence, de GAY Laurent à HOSPITAL Michel, de MARCHAND Jean-Pierre à CHRISTEN Roland

---

B.05
Acomptes sur subventions 2020 à des Associations Sportives

Afin de ne pas perturber la trésorerie des associations dans cette période de crise sanitaire et dans l'attente du versement du solde de la subvention municipale qui ne pourra intervenir qu'après la production du bilan financier de l'année précédente, il est proposé de verser un deuxième acompte égal à 30 % de la subvention versée en 2019 aux organismes suivants :

- Beyssac Beaupuy Marmande (BBM)
- CLUB CYCLISTE MARMANDE 47
- Football Club Marmandais (FCM)
- Raquette Marmandaise
- USM Rugby

Le versement dudit acompte est assujetti à une demande écrite de l'organisme

Envoyé en préfecture le 22/04/2020
Reçu en préfecture le 22/04/2020
Affiché le
ID : 047-214701575-20200421-DELIB_2020_B_05-DE

Le Conseil Municipal
après en avoir délibéré :

Autorise le versement d'un deuxième acompte égal à 30 % de la subvention versée en 2019 aux organismes suivants au titre de la subvention 2020 :

Beyssac Beaupuy Marmande
Club Cycliste Marmande 47
Football Club Marmandais
Raquette Marmandaise
USM Rugby

Précise que ces crédits seront prévus au budget principal 2020 article 6574

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 33 Contre : 00 - Pour : 33
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Marmande le 21 avril 2020

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

MAIRIE DE MARMANDE (47) Lot-et-Garonne

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 22/04/2020
et de sa transmission au contrôle de légalité le 22/04/2020.

Le Maire de Marmande
Daniel BENQUET

MAIRIE DE MARMANDE (47) Lot-et-Garonne